

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique  
de Saint-Boniface

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

---

---

VOL. I.

15 MARS, 1902.

No. 3

---

---

## *SOMMAIRE :*

- 1.—Note de la Rédaction.
- 2.—Communications Officielles.
- 3.—Lettre du Délégué Apostolique.
- 4.—Vin de Saint-Nazaire.
- 5.—Les Cloches de Saint-Boniface.
- 6.—“Depositum Custodi.”
- 7.—Esprit du Siècle.
- 8.—Profession Religieuse.
- 9.—Pensionnat Saint-Joseph.
- 10.—Ding ! Dang !
- 11.—Souvenir Touchant.
- 12.—La Foi de Nos Gens, les Métis.
- 13.—Attachement des Polonais pour leur Langue.
- 14.—Voix de l'Ecole.
- 15.—La Langue Crise.
- 16.—La Colonisation au Manitoba.
- 17.—Notice sur Saint-Raphaël.
- 18.—La Colonie des Métis de Saint-Paul.
- 19.—Quelques Chiffres sur la Vitalité de Notre Race.
- 20.—L'Impiété en Face d'une Famille Catholique.

## NOTE DE LA REDACTION

On nous écrit de divers côtés de la province ecclésiastique de Saint-Boniface en nous disant que l'on serait très désireux de prendre un abonnement aux CLOCHES DE SAINT-BONIFACE, mais que l'on tiendrait toutefois à ce que LES CLOCHES se fassent l'écho de ce qui se passe dans les missions et les paroisses. Nous répondons à nos aimables correspondants que c'est là notre vif désir; que tout article sur ce sujet sera toujours le bienvenu et que nous nous empresserons de faire paraître tout ce qui ayant trait au progrès de la Colonisation et de la Religion dans la province sera de nature à édifier et à intéresser nos lecteurs.

---

### COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ARCHEVECHE.

C'est l'intention de S. G. Mgr l'Archevêque de faire la visite pastorale des paroisses et missions non visitées depuis 2 ans et plus; seulement il est impossible à Sa Grandeur, dans les circonstances présentes, de régler si ce sera l'été ou l'automne prochain. Mgr l'Archevêque désire donc que les enfants soient préparés, en tout cas, pour la confirmation, cette année.

Par ordre de Mgr l'Archevêque.

A. BÉLIVEAU, S. Th. D.,  
Secrétaire.

---

### RÈGLEMENT DU CARÊME DANS LE DIOCÈSE.

1o. Tous les jours du carême, les dimanches exceptés, sont jours de jeûne.

20. Abstinence :—(a) Tous les mercredis et vendredis. (b) Un seul jeudi : le Jeudi Saint. (c) Deux samedis : le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint.

30. Les autres jours, ceux qui jeûnent peuvent faire un repas gras. Ceux qui ne jeûnent pas peuvent faire les trois repas gras.

40. Il est défendu de faire usage de viande et de poisson au même repas, même le dimanche.

50. Il est permis de faire usage du gras de l'animal pour la friture, la cuisson ou la préparation des aliments maigres. (On peut se servir du gras du lard pour la soupe). On peut, le soir du jour où il est permis de faire un repas gras, manger le reste de la soupe grasse du midi

Selon ce qui est établi dans le diocèse le temps des Pâques, pour tout le diocèse, s'étend, en vertu d'un indulte, depuis le 1er dimanche du carême jusqu'au dimanche de la Trinité.

#### TRÈS-SAINT PÈRE,

Adélarde Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, prosterné aux pieds de Votre Sainteté, demande humblement de pouvoir imposer une contribution de dix pour cent sur le prix des bancs dans les églises et chapelles paroissiales de son diocèse en faveur des diverses œuvres pies qui y existent.

Ex audientia SSmi habita die 20 Martii 1901 SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia PP. XIII, referente infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretarii, benigne adnuere dignatus est pro gratia, iuxta preces, ad decennium : Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ ex Æd. S. Congregationis de Propaganda Fide, die et anno prædictis.

ALOISIUS VECCIA,  
Secrius.

## LETTRE DU DELEGUE APOSTOLIQUE A MGR L'ARCHEVEQUE

Ottawa, Canada, 24 février, 1902.

Monseigneur,

Le 20 de ce mois, jour où commençait la 25<sup>e</sup> année du Pontificat de N. S. Père le Pape Léon XIII, me faisant l'interprète des sentiments de l'Épiscopat, du Clergé et des Catholiques du Canada, j'ai envoyé à Sa Sainteté un télégramme de félicitations. Sa Sainteté a bien voulu en réponse m'adresser le cablegramme suivant :

Rome, 22 février, 1902.

A Son Excellence Mgr Falconio,

Sa Sainteté a éprouvé un grand plaisir lorsqu'Elle a reçu par l'entremise de Votre Excellence les félicitations et les souhaits de l'Épiscopat, du Clergé et des Catholiques du Canada, et, de grand cœur, Elle leur accorde à tous Sa Bénédiction Apostolique.

M. CARDINAL RAMPOLLA.

J'ai cru de mon devoir de vous communiquer ce télégramme, car je sais combien hautement vous appréciez les sentiments du Saint Père et avec quelle joie vous recevrez la Bénédiction Apostolique qu'il vous accorde, à Vous et aux fidèles de Votre diocèse.

Me recommandant à Vos prières, je me redis,

De Votre Grandeur,

Le très affectionné,

† DIOMEDE FALCONIO, Arch. de Larisse,

Délégué Apostolique.

Ne laissons point passer inaperçues ces bénédictions de choix que le Saint Père daigne nous accorder et profitons d'un moment de grâce et de ferveur pour demander au bon Dieu de nous les appliquer.

Nous avons reçu la communication suivante, émanant de l'archevêché de Québec :

## LOUIS-NAZAIRE BEGIN.

*Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,  
Archevêque de Québec*

D'après le rapport tout récent qui m'a été fait par le prêtre que j'ai chargé d'examiner le Vin de Saint-Nazaire, fabriqué par la maison A. Toussaint & Cie, de Québec, je viens déclarer qu'il a été trouvé pur et recommandable pour l'usage du Saint Sacrifice de la Messe.

Donné à Québec, sous notre seing et sceau de l'Archevêché, le quinzième jour de février, 1902.

† L. N.,  
Arch. de Québec.

## Le Cloches de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Voix qui vibrez en nous comme des notes sombres  
Quand notre âme est en deuil,  
Et semblez dans nos cœurs faire glisser des ombres  
Lorsque passe un cercueil ;

\* \* \*

Voix qui chantez gaiement au-dessus de nos têtes  
Quand nous sommes joyeux :

Vous êtes de nos deuils ; vous êtes de nos fêtes :  
Voix qui venez des cieux.

\* \* \*

Chantez, cloches ; pleurez, des sons qui nous émeuvent.  
Mettez dans votre chant  
Ce que le cœur de l'homme oppressé par l'épreuve  
Garde de plus touchant.

\* \* \*

Sonnez, la mélodie est sœur de la prière ;  
Et quand vient jusqu'à nous  
Cette voix qui chante dans vos cages de pierres,  
Nous tombons à genoux.

\* \* \*

Célestes voix d'en haut, emportez sur vos ailes,  
Sur vos ailes de feu,  
Notre humble prière et nos fervent appels  
Jusqu'au trône de Dieu.

A. LECLAIRE.

## “Depositum Custodi”

“La Sainte Eglise Catholique est le commencement et la raison de toutes choses.” Ainsi parlait St Epiphane et quoi de plus vrai ? L'Eglise remplit l'histoire, les premiers siècles lui sont une préparation ; les siècles présents attestent sa vertu en étalant aux regards du monde étonné, la splendeur de sa divinité ; les siècles futurs viendront à leur tour lui rendre témoignage. Et que seront-ils ? sinon un continuel et majestueux écho d'un passé glorieux de 19 siècles, un épanouissement toujours prodigieux de sa vie, une gran-

diose expansion de son nom immortel. Mais le temps ne la bornera point dans ses limites périssables, Nouvelle Jérusalem, descendant du ciel et procédant du sein même de la divinité,

*Procedentem de Carlo a Deo,*

l'Éternité l'attend au-delà de ce monde pour lui donner sa consommation; car c'est là dans "ce midi éternel" son lieu d'origine, qu'elle doit porter pour jamais les espérances du genre humain.

L'Église vient de Dieu. Quoi de plus manifeste? Arche inviolable, surnageant sur les flots des âges et des événements, elle porte sur elle les marques visibles et manifestes de sa divine origine. Dans l'Église en effet se reproduit par d'ineffables communications la société divine elle-même. C'est une de ces profondes et admirables communications que nous proposons à la méditation de nos lecteurs. Nous voulons dire "le pontificat du Christ," dont l'action, la puissance et la vie se perpétuent pleinement depuis les apôtres, dans la personne "des évêques leurs successeurs."

Écrites à la veille de ce jour anniversaire qui rappelle à nos âmes encore émues, le souvenir ineffaçable de la consécration épiscopale de notre bien aimé Pontife, ces lignes seront dans leur modestie, l'humble et fidèle écho de notre foi, l'expression filiale de notre vénération pour celui qui depuis 7 ans, ange visible de Saint-Boniface, dépositaire vivant des mystères du Christ rédempteur, conserve si vaillamment, dans son intégrité, le dépôt sacré que d'autres pontifes, grands eux aussi, mais qui hélas ne sont plus, ont apporté dans cette Église de Saint-Boniface, au milieu de sacrifices sans nombre, de privations et de croix connues de Dieu seul.

10 L'Épiscopat: Comment oser en parler dignement? Le pontificat dont l'évêque est revêtu, apparait dans la personne du Fils de Dieu, sacré prêtre pour l'éternité par le serment de son Père. Prêtre éternel, quand les temps seront accomplis, que le moment sera venu pour le Verbe de Dieu de déclarer sa mission dans le temps, pontife du Ciel, Il apportera lui-même à la terre ce Pontificat, par lequel il sera tout à la fois prêtre et victime universelle. Pontife Unique, Jésus-

Christ ne demeurera point seul, il s'associera un collège d'apôtres' auxquels il communiquera à son tour, l'onction et la puissance de son propre pontificat, constituant en eux: l'ordre épiscopal, c.-à.-d. véritablement l'Eglise qui subsiste en leur personne comme dans sa partie principale. Comme son Père l'a envoyé ainsi envoie-t-il ses apôtres, leur confiant une mission semblable à la sienne: "Qui vous reçoit me reçoit et celui qui me reçoit, reçoit mon Père qui m'a envoyé." Aussi entre le Christ et les apôtres, entre le Christ et les évêques quelle union plus étroite? Il est en eux, agissant par leur intermédiaire, et enseignant au monde la parole de la vérité :

*Verba quæ dedisti mihi dedi eis.*

Par eux encore, canaux visibles de la grâce, le Christ répand parmi les peuples la vie de la foi dont il est le premier fondement et dont ils sont eux le soutien et les dépositaires sacrés. "Je ne prie pas seulement pour eux," a dit Notre Seigneur, "mais pour tous ceux qui sur leur parole croiront en moi." Si Jésus-Christ est dans l'évêque, les évêques à leur tour sont élevés dans le Christ, ils sont faits prêtres et pontifes dans son pontificat même, perpétuant ce pontificat à travers les siècles et le propageant jusqu'aux extrémités du monde; c'est dans sa vertu, nous dit une voix dont nous sommes le filial écho, qu'ils baptisent et qu'ils donnent le Saint-Esprit. C'est dans son autorité qu'ils exercent, dans l'Eglise entière, la puissance de paître et de gouverner le troupeau par l'apostolat et par ses lois sacrées que l'on appelle les saints canons. Successeurs des apôtres, portant dans le collège épiscopal tout l'héritage et toute la majesté du collège apostolique, ils appartiennent sous l'autorité de Jésus-Christ et de son vicaire, personnification vivante de cette autorité, au gouvernement de l'Eglise Universelle; et lorsque ce collège s'assemble, le Saint-Esprit, qui ne cesse de l'assister même dans sa nécessaire dispensation, manifeste avec plus d'éclat sa présence. C'est le Concile Universel où le Vénérable Mgr Taché eut un jour l'honneur et la joie de prendre séance.



20. Jésus-Christ avons-nous dit est sorti du sanctuaire de son éternité pour venir à son Eglise Catholique, son unique épouse, qu'il a formée du collège des évêques. L'évêque, à son tour, sort de cette assemblée de l'Eglise Universelle et vient à son peuple dont il doit se former une église et une épouse; devenant par sa mission particulière le chef même de cette Eglise. Et qui dit "chef" dans la langue ecclésiastique "ne signifie pas seulement l'organe où siège le commandement, mais celui d'où découle la vie dans le corps." (1). L'Eglise particulière, écrit St Cyprien, existe par son évêque, elle procède et reçoit de lui toute sa constitution, reposant sur lui comme sur un fondement, parce que lui-même tient sa vie et sa stabilité du Christ, Pontife Eternel, source première de l'Episcopat, l'unique et invincible fondement de toute l'Eglise.

Aussi combien aimable et bienfaisant nous apparaît l'Episcopat lorsqu'il vient se donner au service immédiat des peuples chrétiens dans le gouvernement des églises particulières. La vie passée des premiers évêques de Saint-Boniface, et ce que nous voyons aujourd'hui dans la personne de leur successeur, nous redit éloquemment cette amabilité et cette bienfaisance, ajoutons encore cette tendresse et ce sacrifice; qualités qui font les vrais apôtres, les hommes de Dieu.

Comme le Christ a enseigné, l'évêque lui aussi doit semer partout la vérité, distribuant aux multitudes affamées le pain divin de l'enseignement catholique, élevant la voix pour prémunir son peuple contre les dangers du siècle et le défendre avec un soin vigilant contre les attaques d'un dehors souvent ennemi. Son ministère et son action ne s'arrêtent point là : Source de vérité, l'évêque est encore, par l'administration des sacrements, la fontaine de sanctification. C'est ce qui nous explique cette vie d'apostolat, où l'évêque se répandant, porte à ses foules dispersées, avec la parole évangélique et les conseils de la vraie sagesse, les dons du Saint-Esprit, dont il est le ministre habituel. En un mot, débiteur sacré des sages et des ignorants, des lettrés et des barbares :

*Græcis, ac barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum,*

---

(1) Dom Gréa.

l'évêque est à tout, sa vie en quelque sorte ne lui appartient pas.

Mais pour agir au dehors auprès de chaque âme, l'évêque n'est pas seul et comment le pourrait-il en effet ? C'est alors qu'apparaît cet autre admirable privilège de l'épiscopat, de n'être pas seulement le sacerdoce de Jésus-Christ, mais une source de ce sacerdoce. L'évêque s'entoure de coopérateurs en répandant sur eux la grâce et la puissance sacerdotales.

De la sorte, de même que le pontificat de Jésus-Christ est présent dans les évêques à toutes les églises, de même l'action de l'évêque avec le sacerdoce est présent dans tous les lieux et s'approche sans cesse de toutes les âmes. Aussi quelle union étroite de l'évêque et de ses prêtres. Comme les évêques sont unis à Jésus-Christ, comme Jésus-Christ est uni à son Père, ainsi nous disent les pères, les prêtres sont unis à l'évêque. Et s'il y a un instant nous redisons la tendresse, la bonté de Celui qui préside les destinées spirituelles de cette Eglise, qui dira jamais pour la gloire de Dieu, le zèle héroïque, le dévouement humble et caché, l'abnégation allant jusqu'au sacrifice, de tous ces prêtres, missionnaires et religieux, qui, échelonnés çà et là, holocaustes vivants, ont travaillé dans la vertu du chef, opérant dans son action par une soumission et une obéissance qui les rend vénérables. Alors, devant ce spectacle, comment ne pas redire avec amour cette comparaison d'un père des premiers âges : "L'Eglise," dit-il, "apparaît comme une lyre mystérieuse, les prêtres s'unissent à l'évêque comme les cordes de l'instrument harmonisées entre elles : et le Saint-Esprit qui est l'esprit d'amour sur cette lyre mystique, chante l'Eglise." Tel est faiblement sans doute quelque chose du grand mystère de la communion ecclésiastique "qui du sein de Dieu par Jésus-Christ, dans l'Eglise et dans toutes les églises, ramène et rassemble en un seul tout, vivant de la même vie divine, toute l'humanité rachetée et élevée à la filiation divine," (2).

---

(2) Dom Gréa.

## ESPRIT DU SIECLE.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE à la suite de l'*Ave Maria* d'Indiana et du *Messenger* de New York, sont heureuses de se faire l'écho des enseignements de Mgr l'Archevêque de Montréal sur un sujet bien ancien ce semble, mais toujours nouveau à cause de son effrayante actualité.

Les limites bien restreintes de notre humble revue ne nous permettent pas de reproduire en entier cette remarquable lettre pastorale. Nous mettrons cependant sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des précieux enseignements qu'elle contient.

L'atmosphère que respire notre population n'est certes pas moins empesté que celui où vivent les fidèles confiés à la sollicitude pastorale de Mgr l'Archevêque de Montréal et la desserte difficile de bien des centres dans ce jeune et vaste pays rend le mal encore plus à craindre que là-bas.

Nous croyons donc faire œuvre de charité en portant à la connaissance de nos lecteurs quelques passages de ce remarquable document.

Après avoir dit que les chrétiens en général doivent vivre et agir au milieu de ce monde que Notre Seigneur Jésus-Christ a si sévèrement qualifié, Mgr de Montréal ajoute :

“ Mais en qualité de gardien de la foi et des mœurs, nous voudrions établir clairement à vos yeux la ligne de démarcation entre l'usage légitime et l'abus gravement périlleux ou coupable des choses de ce monde.”

Connaître un mal c'est être en mesure de s'en garder. L'ignorer ou le méconnaître c'est lui permettre de s'insinuer plus perfidement et de faire des ravages qui seront irréparables au moment où peut-être le voile se déchirera.

Mgr de Montréal trace nettement à ses fidèles la ligne de démarcation.

*1o Abus gravement périlleux ou coupable des choses du monde.*

“Se soustraire, d'une part, avec une sorte d'horreur instinctive, aux moindres privations, aux plus légers sacrifices, à tout effort pénible; d'autre part, s'ingénier à ne perdre aucune occasion de goûter aux joies de la vie, s'exaspérer même et se révolter de ne pouvoir briller ou jouir autant que les autres; et, pour satisfaire ces aspirations, s'épuiser dans une recherche des biens de la terre, qui absorbe les principales facultés de l'intelligence et du cœur; n'est-ce pas là se faire une idée fausse des conditions de l'existence ici-bas? N'est-ce pas mener une vie plus conforme à la morale païenne qu'aux maximes de l'évangile?

Voilà pour l'abus.

*2o L'usage légitime, maintenant.*

Mgr de Montréal continue :

“Qu'il y a loin de cette conduite à la doctrine de Saint Paul.

“Le temps est court . . . . , disait-il, 'que ceux qui pleurent vivent comme s'ils n'avaient pas de cause de tristesses; et ceux qui sont dans la joie, comme s'ils n'avaient pas de cause de se réjouir; que ceux qui achètent restent détachés comme s'ils ne possédaient rien; que ceux qui usent des choses de ce monde en usent sans y fixer leur affection, parce que la figure de ce monde ne fait que passer.' ”

Et parce qu'on substitue ainsi une manière toute païenne d'apprécier et d'agir à la règle donnée par Dieu, les maux les plus déplorables fondent sur les familles et les individus.

Le pire de ces maux, bien que ce ne soit malheureusement pas celui qui fasse le plus de peine à un trop grand nombre, c'est la ruine du “sens moral et religieux.”

Mgr de Montréal continue :

“ Croyez en notre parole, nos très chers frères. Le mal est déjà commencé. Ne cherchez pas en dehors de cette répugnance pour tout ce qui gêne et mortifie; ne cherchez pas en dehors de ces habitudes qui se généralisent d’une vie molle, intempérante et dissipée, l’explication des tristes événements qui, à des intervalles si rapprochés, sont venus jeter la consternation dans nos villes et jusqu’au sein de nos paisibles campagnes. Infailliblement, une ambition effrénée, les dépenses inconsidérées du luxe, un amour immodéré de ses aises et des plaisirs ont été trouvés à la base de ces retentissants désastres financiers, de ces pénibles déchéances, de ces pertes de réputations, de ces dissensions domestiques, de ces désespoirs, de ces meurtres et de ces suicides sur lesquels nous avons tous gémi dans l’amère douleur de nos âmes.

“ Les lumières et les forces de la religion peuvent seules réagir efficacement contre cette déperdition de l’esprit chrétien et contre ses déplorables résultats.”

Mgr de Montréal réproouve et blâme ensuite quelques-uns des divertissements mondains qui favorisent le plus cet esprit du siècle si pernicieux à l’âme chrétienne.

Bals ouverts à tous, bals plus privés mais non moins dangereux, représentations théâtrales, enfin réunions de familles mal surveillées.

Dirons-nous que ces sujets ne sont pas pratiques dans ce pays? Il faudrait être bien aveugle pour l’affirmer.

---

### Profession Religieuse.

Samedi, 8 mars, en la chapelle des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises), Mgr l’Archevêque de Saint-Boniface recevait les vœux de Sr Mélanie Nault et de Sr M.-Louise Alary.

Aux vœux perpétuels de pauvreté, chasteté et obéissance, elles ajoutaient, selon les Règles et les Constitutions de leur Institut, un quatrième vœu : le vœu de Charité, qui les fera se dévouer, se dépenser jusqu'à la fin de leur vie, au soulagement des pauvres, des orphelins, des malades.

Par ce vœu, les malheureux, les déshérités sont devenus la part d'héritage de ces deux jeunes religieuses.

A la fin de la Messe, Mgr l'Archevêque fit ressortir, dans un langage admirable, les beautés, la sainteté de l'état religieux ; ainsi que le dévouement et les sacrifices de l'humble Sœur de Charité.

Monseigneur avait pris pour texte ces paroles du Cantique des Cantiques :

“ Mon Bien-Aimé est pour moi, comme un bouquet de myrrhe, ”

Toutes les personnes présentes à cette belle cérémonie goûtèrent et admirèrent le magistral discours de notre éloquent Archevêque, surtout lorsque Sa Grandeur, comparant la Vénérable Mère d'Youville à Ste Geneviève sauvant de la famine la ville de Paris, montra la grandeur et la sublimité de la mission des Religieuses se dévouant pour soulager toutes les misères.

Les chants de circonstances furent très bien exécutés : surtout le chant de l'“ Adieu au Monde, ” de l'Abbé Gravier, rendu encore plus touchant et plus impressionnant par la musique d'accompagnement de Ch. Gounod.

Etaient présents au sanctuaire : T.-Rév. A. Dugas, V.G.; RR. MM. Messier, Béliveau, Bourret, Rév. P. Camper, Ex-Provincial; RR. PP. Claude, C.R.; Watel, O.M.I. Etaient présentes aussi des Religieuses de trois communautés différentes.

Cette cérémonie avait été précédée d'une autre, ni moins importante, ni moins religieuse.

Monseigneur s'était rendu, d'abord, suivi de tous ceux qui l'accompagnaient, à la salle des Exercices des Sœurs Auxiliaires pour y recevoir les Vœux Perpétuels de deux d'entre elles, les Rvdes Sœurs Julia Mirault, de Balgonie, et Louis Vandal, de la paroisse de Saint-Boniface, et les premiers Vœux d'une jeune Novice.

Cette cérémonie coïncidait avec la clôture de la retraite annuelle, prêchée par le R. P. Camper, et renouvellement des Vœux de toutes les Sœurs Professes de cette digne et vénérable Association.

## Pensionnat Saint-Joseph sur "Tunnel Island" Portage-du-Rat.

Lors de la visite pastorale de Mgr l'Archevêque au Portage-du-Rat, le 23 février, Sa Grandeur a confirmé 40 pensionnaires et érigé un magnifique chemin de croix. A l'occasion de cette visite les élèves des Fidèles Compagnes de Jésus ont donné une très jolie séance en anglais et en français.

Les Fidèles Compagnes de Jésus, qui ont des pensionnats très florissants à Calgary, Edmonton et Lethbridge dans les territoires d'Alberta, donnent une éducation très complète et très distinguée, et il n'est pas étonnant qu'il leur vienne des élèves de Fort William, de Prince-Albert, de Battleford, de Régina et de Winnipeg. La plupart de ces dames religieuses viennent de France ou d'Angleterre.

## DING ! DANG !

M. l'Abbé Gaire, curé de la Grande Clairière, Man., et missionnaire colonisateur, s'embarquera au Hâvre le 15 de ce mois.

\* \* \*

Le R. P. Moïse Blais, O. M. I., nous arrivera le 26 du courant. Bon nombre de familles et de visiteurs doivent l'accompagner.

\* \* \*

Mercredi prochain, 19 mars, 7<sup>me</sup> anniversaire du sacre de Mgr l'Archevêque, la grand'messe sera célébrée à 10 heures à la cathé-

drale. Nous espérons que la population catholique de Saint-Boniface et de Winnipeg tiendra à venir assister à cette fête de famille et que des prières ferventes seront adressées à Dieu afin qu'il conserve pendant de longues années notre éminent Archevêque à l'affection et à la vénération de tous ses diocésains.

\* \* \*

ECOLE A EDMONTON POUR LES JEUNES FILLES GALICIENNES.

Il y a, à Edmonton, des classes du soir pour les jeunes filles galiciennes en service. Près de 100 ont inscrit leur nom. Les RR. SS. Fidèles Compagnes de Jésus se sont offertes elles-mêmes pour donner des leçons d'anglais, d'écriture et aussi de couture. Les résultats sont fort consolants. Ces jeunes filles trouvent ainsi le moyen de s'instruire, et leurs relations avec les bonnes sœurs sont un grand encouragement pour leur foi. Le R. P. Jean, O.M.I., vicaire du T. R. P. Leduc, est l'aumonier de cette œuvre. Une œuvre analogue ferait beaucoup de bien à Winnipeg.

\* \* \*

Le sacre de Mgr Breynat aura lieu à Saint-Albert après les fêtes de Pâques. Le prélat consécrateur sera Mgr Grouard, assisté de NN. SS. Clut et Pascal. Ces prélats sont tous les quatre d'anciens directeurs du poste appelé : "Fond du Lac."

\* \* \*

La réunion de tous les évêques suffragants de la province de Saint-Boniface aura lieu à la même époque à Saint-Albert.

\* \* \*

Nous apprenons que le nouveau maire de Dawson est un fervent catholique. Il en est de même de deux de ses échevins : M. George



Murphy, natif de la Colombie Britannique et aussi élève de l'Université d'Ottawa, et M. Pierre Vachon, natif de Saint-Raymond, P.Q., élève de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Québec.

\* \* \*

Le R. P. Guillet, O.M.I., prêche à Winnipeg une retraite pour les Canadiens-français.

\* \* \*

Les nouvelles que nous recevons de Saint-Albert sur la santé de Mgr Grandin sont plus rassurantes. Les symptômes alarmants ont disparu, au dire des médecins. Monseigneur est plus souffrant mais plus fort et on espère un rétablissement prochain.

\* \* \*

Un magnifique *capot* en peaux de "poules d'eau" tirées par un Métis du Lac Manitoba a été porté à Paris par le R. P. Lecoq et offert à M. Alex. Guasco, secrétaire-général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Ce *capot* a fait l'émerveillement de tous ceux qui l'ont vu.

\* \* \*

Dimanche, 9 mars, les jeunes gens de Saint-Norbert, désireux de célébrer dignement la fête de leur vénéré pasteur, Mgr Ritchot, Protonotaire Apostolique, ont donné, sous l'habile et dévouée direction de M. l'Abbé Maillard, Vicaire de Saint-Norbert, une très intéressante soirée. Mgr l'Archevêque accompagné de Mgr Clut, Evêque d'Arindel et de nombreux ecclésiastiques de Saint-Boniface et des environs de Saint-Norbert, présidait cette soirée, heureux de manifester une fois de plus ses sentiments d'affectueuse vénération pour Mgr Ritchot. Les chants et chansonnettes ont été parfaitement réussis et les rôles des petites pièces de comédie ont été rendus et exécutés avec un entrain et une perfection qui dénotent chez

les exécutants d'excellentes dispositions, et chez leur habile maître beaucoup de goût et une patience à toute épreuve. Cette petite fête de famille nous rappelle une autre fête mémorable, celle du 13 octobre 1896, quand à la suite d'une conférence sur Saint-Pierre de Rome par M. l'Abbé Béliveau, Mgr l'Archevêque remit à Mgr Ritchot le document pontifical qui le nommait Protonotaire Apostolique. Nous disons de grand cœur au digne prélat, objet de cette fête, *ad multos annos*.

\* \* \*

Un vénérable curé du diocèse de Québec a laissé, en mourant, une aumône pour les Missions de Saint-Boniface. Que le bon Dieu lui accorde le lieu de rafraichissement, de lumière et de paix !

\* \* \*

Un autre curé a donné \$100 pour meubler la nouvelle partie de l'Archevêché.

\* \* \*

Un curé du diocèse de Montréal a également légué par testament sa bibliothèque à l'Archevêché de Saint-Boniface, voulant que ses livres réunis avec soin puissent, après avoir été sa consolation pendant sa vie, servir après sa mort à l'édification, l'instruction et la consolation de ses confrères du diocèse de Saint-Boniface.

*Memoria eorum vivet in aeternum.*

---

“ ESQUISSE SUR LE NORD-OUEST PAR MGR TACHÉ.”

Deuxième édition à vendre comme livre de prix. Avis à Messieurs les Curés et à Messieurs les Commissaires d'Ecoles.

Prière de s'adresser à l'Archevêché ou à Delle Kéroack, libraire.

## Souvenir Touchant.

ACADEMIE PROVENCHER A SAINT-BONIFACE.

La gratitude est une vertu rare de nos jours et le souvenir des bienfaits reçus ressemble pour quelques-uns, à ces mauvais rêves, qu'on se plaît à dissiper de son esprit dès les premières lueurs de l'aube.

Heureusement que ce triste privilège n'est l'apanage que de l'exception. Pour les cœurs bien faits, la reconnaissance est une dette sacrée que le temps ne saurait prescrire, ni diminuer. C'est dans ce dernier groupe que nous voulons être rangés. Nous sentons le besoin d'exprimer à cette chère Province de Québec, que nous aimons tant, combien nous lui sommes redevables de l'aide pécuniaire qu'elle nous a prêté dans nos jours d'épreuve et d'angoisse et de la tendre affection dont elle n'a cessé d'entourer le groupe français du Manitoba, depuis le berceau de la Colonie.

Nous voulons nous attacher aujourd'hui à rappeler un souvenir touchant, intimement lié à la construction du premier collège de Saint-Boniface, devenu aujourd'hui l'Académie Provencher.

Dès l'arrivée de Mgr Provencher au pays, il voulut préparer des jeunes gens au cours classique et se constitua lui-même leur instituteur. Le nombre de ses élèves augmentant, il sentit le besoin de posséder un local plus spacieux et plus convenable. Jusqu'alors, l'humble édifice qui lui tenait lieu d'évêché, avait servi à cet usage. Il ne pouvait songer, dans l'extrême dénûment où il se trouvait, à entreprendre une dépense de ce genre. Il tourna alors ses yeux vers la Province de Québec et s'adressa à Mgr Bourget.

C'était quelques jours après le grand incendie de Montréal qui détruisit une partie considérable de cette ville et jeta sur le pavé des milliers de familles. C'est à cette heure de suprême détresse que l'appel de Mgr Provencher parvint à Mgr Bourget. Ces deux illustres prélats qui ont laissé après eux tant d'œuvres admirables,

étaient faits pour se comprendre et se portaient une affection bien vive, dont héritent d'ailleurs leurs successeurs.

Mgr Bourget, qui voyait les choses de haut, eut alors une pensée qui ne pouvait germer que dans l'esprit d'un saint et qui déconcerte les calculs et les prévisions humaines. S'adressant à ses fidèles qui voyaient encore fumer les murs lésardés de ce qui était naguère leur foyer, il leur demanda de commencer par apaiser le courroux de Dieu qui venait de les frapper, en faisant des bonnes œuvres.

Remuez, disait-il, les cendres de vos édifices, vous y trouverez encore quelques épaves échappées à l'élément destructeur et offrez quelques centins de ce qui vous reste, pour les missions du Nord-Ouest. Dieu ne se laissera pas vaincre en générosité et il vous le rendra au centuple.

Les catholiques de Montréal, toujours si généreux, poussèrent leur charité, en cette circonstance, jusqu'à l'héroïsme.

Le produit de cette quête fut envoyé à Mgr Provencher qui construisit avec ces aumônes le premier collège de Saint-Boniface. Cet édifice a été, depuis, restauré; mais les successeurs de Mgr Provencher n'ont jamais voulu permettre qu'on le démolît pour le remplacer par une bâtisse plus élégante et plus coquette. En effet, ces murs ont quelque chose de sacré et demeurent comme un monument éloquent de la charité admirable de Montréal à une des époques les plus tristes de son histoire.

Nous aimons à retracer ces pages si émouvantes de notre passé, afin de perpétuer avec cet impérissable souvenir, le témoignage également impérissable de notre profonde gratitude.

---

## NOTICE SUR SAINT-RAPHAEL.

(ASSA EST)

En septembre 1899, M. l'abbé Lemieux, ancien curé d'Oak Lake, venait s'installer dans un endroit désert, à plus de 20 milles de

Saint-Maurice. Après avoir lui-même pris un homestead, il groupait autour de lui 5 familles et 4 célibataires. Comme tous les débuts, les commencements furent pénibles et difficiles; aujourd'hui, il y a 13 familles et autant de célibataires. En outre une vingtaine de homesteads ont été pris et seront habités en avril prochain.

Dans un rayon de 6 milles, une quarantaine de terres sont à prendre comme homestead. La terre est de première qualité et les gelées tardives ou précoces s'y font bien moins sentir que par-tout ailleurs.

Une ligne de chemin de fer doit y passer l'été prochain. Saint-Raphaël est appelé, dans un avenir assez prochain, à devenir un centre canadien assez important.

La plupart des colons, arrivés avec peu de ressources, se tirent maintenant parfaitement d'affaire et sont enchantés d'être venus se fixer dans cet endroit. Beaucoup de terres sont déjà en pleine culture; ainsi pour sa première année, M. Ed. Gauthier a récolté 1700 minots de blé et 400 minots d'avoine; M. Mathis, lui, a récolté 4000 minots de blé et 2000 minots d'avoine.

Nos plus sincères félicitations et nos meilleurs encouragements à nos braves colons de Saint-Raphaël.

---

## LA FOI DE " NOS GENS " LES METIS.

MADAME SAUVÉ ET LE MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ.

Par une belle matinée d'hiver, Mde Sauvé, une bonne veuve dont le mari était mort au service de la Cie de la Baie d'Hudson, au Grand Lac des Esclaves, visitait ses rêts, comme le faisaient souvent les serviteurs de la dite compagnie, dans le temps de disette. Quand la pêche avait dans l'automne manqué en tout ou en partie et que le caribou se laissait désirer trop longtemps, les bourgeois, incapables de donner le prêt à leurs engagés, leur donnaient des rêts et de la munition, et chaque famille devait pourvoir à ses besoins.

C'est peut-être dans une pareille circonstance que la Vve Sauvé cherchait la vie de ses 5 ou 6 petits orphelins sous la glace du

Grand Lac des Esclaves, quand tout-à-coup apparaît une traine à chiens tout fiers de leurs grelots retentissants et de leurs harnais et tapis brodés. C'était le bourgeois du fort qui avait cédé à la fantaisie de faire un tour de carriole sur le beau lac en visitant ses pêcheurs. Il s'arrête et, connaissant la Vve Sauvé comme une fervente catholique, après quelques questions banales, il amène la conversation sur la religion. Outre son fanatisme, ce bourgeois dont le nom était Anderson (autant que je me rappelle) avait une bonne dose de vanité et se croyait trop fin et trop savant pour croire les mystères de la Religion.

—Vous autres, catholiques, vous croyez tout ce que les prêtres vous disent. . . . Vous croyez par exemple qu'il y a trois personnes en Dieu et que ces trois personnes dont chacune est Dieu, ne sont qu'un seul Dieu. Cela est contraire à la raison. . . . et il faut être insensé pour croire cela. . . .

La Vve Sauvé, tout en arrachant le poisson de ses rêts à mesure qu'il se présentait, répondit sans se troubler à son bourgeois.

—Oh ! Monsieur, moi, je ne suis pas savante comme vous, je n'ai pas eu l'avantage d'aller à l'école et je n'ai appris qu'un peu de catéchisme. Pourtant, Monsieur, si vous me permettez, je vous communiquerai une réflexion qui m'a frappé souvent, pendant que je faisais la pêche sous la glace. Voici cette réflexion : il y a ici la neige, la glace et l'eau, trois choses différentes, la neige est différente de la glace et de l'eau; la glace est différente de la neige et de l'eau; l'eau est différente de la neige et de la glace et pourtant la neige, la glace et l'eau ne sont toutes trois que de l'eau. Sans prétendre être assez savante pour expliquer ou comprendre le mystère de la Ste Trinité, cela m'aide à croire cette vérité que le Seigneur a enseignée à ses apôtres et que nos prêtres continuent de nous enseigner.

Cette leçon de catéchisme était trop pour le Bourgeois et il partit avec son homme et ses chiens.

Cette Vve Sauvé est descendue ensuite à Saint-Boniface, a pris

une terre du côté de Saint-Vital et y a élevé ses enfants comme une bonne et excellente mère chrétienne.

\* \* \*

Les Métis-canadiens ont toujours été reconnus dans le pays comme les meilleurs voyageurs et comme les meilleurs guides à travers les lacs, les rivières et les immenses prairies. Les riches étrangers qui venaient chasser le buffalo dans les plaines sauvages avaient soin d'engager ces Métis pour les guider et les servir dans leurs courses aventureuses. Plus d'une fois, les bourgeois de la Cie de la Baie d'Hudson ont eu recours à Mgr Taché pour qu'il leur choisit des guides capables, expérimentés et dignes de toute confiance. Sa Grandeur n'avait que l'embarras du choix. Pourtant il y en avait un: Ekapaw Dumont, le père du fameux Gabriel Dumont, Généralissime de l'armée de Riel, qui jouissait d'une réputation unique comme chasseur et comme guide. Mgr Taché l'avait recommandé au bourgeois du Fort Garry qui avait commission du Gouverneur de la Compagnie de trouver le meilleur guide possible pour deux lords anglais. Ces deux seigneurs voulaient traverser le pays, en chassant le buffalo et traverser ensuite les Montagnes Rocheuses.

M. Dumont se choisit lui-même 4 ou 5 autres Métis dont il connaissait la capacité et la bonne volonté; il prépara tout ce qu'il fallait pour le voyage et quand les deux lords arrivèrent, tout était prêt et la petite caravane partit.

Après un couple de jours, ils commencèrent à voir et à tuer des buffalos. Fiers de leurs exploits et nageant dans l'abondance, nos bons Anglais n'étaient pas pressés et le temps leur paraissait court. Outre la bonne viande, une conversation animée, un thème inépuisable contribuait à faire passer le temps. Nos deux gentils hommes appartenaient à deux sectes différentes, et, dès qu'ils s'arrêtaient, la controverse s'ouvrait et les arguments se croisaient, sans autres résultats que de fatiguer leurs poumons et d'exciter leur bile et leur

ardeur belliqueuse. Que faisaient les Métis pendant ces batailles interminables ? Les Métis, après avoir monté la tente des seigneurs, avaient soin de fixer leur tente un peu à côté par délicatesse pour leurs bourgeois et aussi pour être chez eux davantage. En un clin-d'œil, le repas était prêt et servi, et, tout le temps, nos Métis étaient en liesse. C'était surtout le soir que nos Boisbrulés avaient du plaisir. Tous les incidents de la journée; au besoin, des anecdotes du temps passé fournissaient chaque soir d'intarissables matières à la conversation la plus animée et à une aimable jovialité.

Un soir, les Métis étaient peut-être d'une humeur plus bruyante que de coutume, un des lords vint les visiter dans leur tente et tout surpris de leur gaieté : "Comment faites-vous," dit-il à M. Dumont, "pour être toujours gais et toujours d'accord ? Nous autres," dit-il, en parlant de lui-même et de son compagnon, "nous autres, dès que nous sommes arrêtés, nous nous disputons sur la religion et, chaque jour, à chaque campement, nous reprenons la chicane, nous nous fâchons souvent; chacun croit avoir raison, mais aucun ne veut s'avouer vaincu. Comment se fait-il que vous ne disputez jamais sur la religion ?"

"Cela vous surprend, Monsieur," répondit le bon Métis. "Eh bien, permettez-moi une comparaison; car vous savez que je ne lis pas dans les livres, moi, ni dans les grands papiers. Tenez, my lord, supposez que vous êtes ici tous les deux, vous et votre compagnon, que vous êtes ici seuls, sans le soleil et sans les étoiles, sans aucun instrument pour vous diriger, que feriez-vous ? L'un dirait: notre chemin est à droite; l'autre dirait: non, c'est à gauche; mais aucun de vous n'est sûr, aucun ne connaît le pays, aucun n'inspire de confiance à l'autre, et chacun a droit d'avoir autant de confiance en son idée qu'en l'idée de l'autre et le chemin reste inconnu, quand même vous vous disputeriez ici jusqu'à la mort. Pour nous, Monsieur, c'est différent, chacun de nous connaît le pays avec toutes ses rivières, ses collines et ses montagnes; chacun de nous est sûr de son chemin et nous ne pouvons pas nous disputer là-dessus parce



que nous connaissons également notre route ; nous n'avons qu'à marcher et nous sommes sûrs d'arriver où nous voulons arriver. Eh bien ! Monsieur, pour la religion, c'est pareil. Nous sommes sûrs de notre religion, nous la connaissons et nous sommes sûrs d'arriver au terme du voyage: au ciel, si nous la suivons fidèlement. Parce que nous connaissons notre chemin ici à travers ces prairies, nous n'avons pas besoin de disputer entre nous pour savoir de quel côté nous diriger, nous n'avons qu'à marcher. De même, nous n'avons pas besoin de disputer sur la religion, parce que nous la connaissons et la croyons tous également, nous n'avons qu'à la suivre, à la bien pratiquer et nous arriverons au paradis. Pour vous, Monsieur, excusez-moi, vous vous disputez sur la religion, parce que vous n'êtes sûrs de rien; et, en suivant chacun son idée, vous êtes loin d'être sûrs de votre salut."

Le my-lord comprit assez bien la leçon pour ne pas répliquer un mot et se retira dans sa tente avec un bon sujet de méditation.

RVD T. JEAN-MARIE LE STANC,  
O. M. I.

17 février, 1902.

## Attachement des Polonais pour leur Langue.

La presse entière critique la façon brutale avec laquelle les Allemands traitent les Polonais de la partie annexée; et les écrivains, malgré leur nationalité et la divergence de leurs opinions, ne peuvent s'empêcher de blâmer sévèrement les châtimens infligés par les Allemands à de pauvres petits enfants polonais coupables d'avoir dit leurs prières dans la langue de leurs ancêtres.

Tous les journaux sont d'accord pour dire que de pareilles mesures sont plutôt de nature à encourager la résistance des Polonais et que ce ne sont ni des châtimens cruels infligés à des enfants, ni des menaces d'amendes ou de prison pour les parents qui pourront forcer un peuple à abandonner sa langue pour parler celle d'un injuste persécuteur.

Puissent nos Canadiens-français conserver ainsi l'amour de la langue de leurs aïeux, et tenir à ce que leurs enfants la parlent non-seulement à l'école, mais encore à la maison et dans toutes leurs relations sociales.

## VOIX DE L'ÉCOLE.

AVIS A CEUX QUI DESIRENT VENIR ENSEIGNER DANS LES ÉCOLES  
PRIMAIRES BILINGUES DU MANITOBA.

Comme il y a un certain nombre de personnes qui désirent venir enseigner au Manitoba et qui demandent des renseignements sur la facilité d'obtenir des *permis* ou de faire reconnaître leurs diplômes au brevets, nous croyons devoir leur donner les renseignements suivants :

### PERMIS

Jusqu'à une date assez récente les Commissaires devaient écrire à l'Inspecteur une lettre dans laquelle ils demandaient le permis nécessaire. Ils devaient dire qu'ils n'avaient pu se procurer les services d'un instituteur qualifié selon la loi. Cependant ce système ne pouvait être que nuisible aux intérêts de la jeunesse en général, car les Commissaires faisaient la demande exigée sans faire aucune démarche, ou bien encore après avoir refusé la demande de plusieurs instituteurs diplômés, parce que ces instituteurs demandaient un traitement trop élevé au gré des Commissaires. Maintenant pour obtenir un permis il faut que les Commissaires puissent dire qu'ils ont demandé des instituteurs par la voie des journaux et qu'ils ont offert un salaire de au moins \$35.00 par mois. Par ce moyen ceux qui sont chargés de veiller au progrès de l'éducation prétendent amener un plus grand nombre de sujets à subir les examens pour obtention de brevets.

Il se fait dans les couvents un travail sérieux et fructueux pour nous préparer des maîtresses brevetées, et nous ne pouvons que féliciter les dignes religieuses et les encourager dans cette voie.

#### BREVETS A L'ETRANGER

Des instituteurs de la Province de Québec et de la France sont venus jusqu'à un certain point remplir les vides, mais les difficultés qu'ils rencontrent pour faire reconnaître ici la valeur de leurs brevets de là-bas en ont découragé plusieurs. En effet les brevets des Ecoles de la Province de Québec, de l'Île du Prince Edouard, du Nouveau Brunswick, d'Ontario, de l'Angleterre et de la France ne sauraient être acceptés sans que les membres du bureau des aviseurs sachent sur quel *curriculum* le possesseur a subi son examen.

De plus, et ceci est une condition *sine qua non*, il faut que tout étranger fournisse des témoignages de sa connaissance de l'anglais.

Avant ce jour nous avons vu que nombre d'instituteurs de la province de Québec étaient prêts à venir se consacrer à l'enseignement dans notre province et ceci est un grand encouragement pour nous. Mais nous tenons à dire que plusieurs d'entre eux se sont découragés en rencontrant les obstacles plus haut mentionnés. Voici donc ce que nous disons à ces cœurs généreux qui sont prêts à se dévouer. Obtenez vos brevets et faites-les reconnaître par le département de l'Education du Manitoba. Ces brevets peuvent être transmis à M. l'Inspecteur Goulet, à Saint-Boniface, ou à M. le secrétaire de l'Archevêché, avec témoignages de personnes compétentes qui font connaître vos connaissances de l'anglais. Il n'y a que les brevets de première et de deuxième classe qui doivent être remis. Car nous regrettons de dire que les brevets de troisième classe des autres provinces ne sont pas reçus au Manitoba.

## LA LANGUE CRISE.

L'archevêché de Saint-Boniface possède en ce moment un très précieux manuscrit venant du Séminaire de Trois-Rivières.

Ce manuscrit renferme deux travaux de haute valeur sur la langue crise. Le premier est de Mgr Lafèche et a été composé pendant l'hiver de 1848 à 1849, alors que Mgr Lafèche était missionnaire à la station de Saint-Jean-Baptiste de l'Île à la Crosse. Le second travail est du Rév. Messire Thibault, premier missionnaire au Lac Sainte-Anne, en 1852.

Le travail de Mgr Lafèche compte 52 pages d'une écriture très serrée et est transcrit de la main même de Mgr Taché qui inscrivit, pour toute signature, les lettres: L. J. C. et M. Im.—O. M. I. Celui de Messire Thibault a 70 pages et fut écrit dans la suite par le R. P. Remas, O.M.I. Le R. P. Remas, ayant eu en sa possession le manuscrit de Mgr Lafèche, jugea à propos de transcrire le travail de Messire Thibault à la suite du travail de Mgr Lafèche. Et c'est ce qui explique la présence de ces deux documents sur le même manuscrit,

Ce manuscrit précieux conservé d'abord, avec soin, à la célèbre mission de l'Île à la Crosse, fut ensuite emporté dans le Nord par quelque missionnaire désireux d'étudier la langue crise. Plus tard, quand Mgr Lafèche demanda à revoir ses chères notes sur la langue crise, nul ne put d'abord les trouver. Le digne prélat dont l'affection pour les missions sauvages semblait grandir avec l'âge fit de nouvelles instances, tout particulièrement auprès de Mgr Emile Grouard qui réussit à retrouver le manuscrit. Et voici dans quels termes le prélat missionnaire fit part à Mgr l'évêque des Trois-Rivières de sa précieuse découverte, en lui envoyant, en même temps, le cher trésor doublé d'un autre non moins cher :

Mission de la Nativité, Lac Athabaska, le 29 sept., 1892.

A Sa Grandeur Mgr Laffèche, Evêque de Trois-Rivières.

Monseigneur,

Vous souvient-il d'avoir exprimé plusieurs fois le désir de revoir les "Notes sur la Langue Crise" que vous aviez écrites à la Mission de l'Ile à la Crosse, en 1847 ou 1848 ? Votre Grandeur allait même jusqu'à promettre \$50.00 à qui vous ferait retrouver ces précieux documents. Moi qui les avais lus, je vous répondis qu'ils valaient plus que cela. Cependant je me promis de les rechercher et de vous les envoyer, s'ils me tombaient sous la main; non pas, je vous prie de le croire, que je fusse poussé par l'appât du gain que vous offriez, mais parce qu'en vérité j'aurais été heureux de procurer à Votre Grandeur, cette joie de l'esprit si douce et si légitime de relire des pages bien pensées et bien écrites, fruit de vos recherches et de vos réflexions sur la langue crise. Eh bien, Monseigneur, c'est avec plaisir que je vous annonce ma découverte de cet écrit. Il est vrai, ce n'est pas votre manuscrit, mais c'est le manuscrit de Mgr Taché qui avait copié avec soin votre travail. Vous vous y reconnaitrez, du reste. Cette circonstance d'être une copie prise, sur le moment même où vous rédigez vos pages, par votre compagnon d'apostolat et votre disciple, n'enlèvera rien, sans doute, à la valeur intrinsèque de ces documents: tout au contraire, elle ajoutera un charme de plus à la lecture que vous en ferez.

A la suite de votre travail se trouvent d'autres notes sur la même langue par feu Messire Thibault, copiées par le R. P. Remas. Les deux cahiers sont tellement pris ensemble que je n'ai pas cru devoir les séparer violemment, et je vous les envoie tels quels. J'espère qu'ils vous arriveront sûrement et vous procureront tout le plaisir que vous pouvez en attendre.....

En vous souhaitant toutes sortes de prospérités, je prie Votre Grandeur d'agréer mes respectueux hommages.

† EMILÉ, Evêque d'Ibora, O. M. I.,

Vicaire Apost. d'Athabaska Mackenzie.

Nous avons soigneusement examiné cette étude sur la langue crise par Mgr Laffèche. C'est un véritable chef-d'œuvre. Mgr Laffèche a fait preuve non-seulement d'une profonde érudition, comme linguiste, mais encore et surtout, d'une patiente et sagace observation.

En lisant ce travail que l'auteur intitule trop modestement : "Notes sur la Langue des Cris," on est étonné de la somme de travail intellectuel que Mgr Laffèche a dû fournir pour le composer au milieu des préoccupations de toutes sortes de son ministère apostolique; en même temps que l'on se trouve captivé et charmé par la clarté et la simplicité avec lesquelles sont exposés les principes de la langue des Cris.

Avec sa connaissance approfondie de cette langue, Mgr Laffèche place en tête de son travail une étude raisonnée des mots racines cris, et fait voir de quelle façon les idées secondaires viennent s'ajouter aux idées primitives par le moyen des préfixes et des suffixes, pour fournir de nouvelles idées qui tantôt sont des développements de l'idée primitive, tantôt des modifications qui en atténuent le sens ou même le changent complètement.

Le Cri a cela de particulier: que les préfixes et les suffixes qui dans les autres langues sont, en règle générale, invariables, sont dans la langue crise, très modifiables et variables à l'infini. Car, elles servent à indiquer les verbes auxiliaires, les différents accidents de modes et de temps, de nombres et de personnes, ainsi que les différentes propositions dont on se sert dans les autres langues pour unir les mots ensemble.

De plus, et ce qui rend très difficile la connaissance exacte de cette langue: entre le mot racine et le suffixe, le Cri adjoint toujours une lettre que Mgr Laffèche appelle "Connective," lorsque le mot racine est terminé par une consonne et que le suffixe commence également par une consonne. Cette voyelle connective varie beaucoup, selon l'euphonie, et aussi selon des règles consacrées par l'usage.

En termes très clairs et très précis, Mgr Laffèche élucide ces difficultés, en même temps qu'il donne des règles pour montrer quels

changements doivent subir les lettres initiales ou finales des mots toutes les fois que l'euphonie usuelle de la langue crise l'exige.

Ce travail préparatoire terminé, Mgr Lafliche aborde successivement chacune des parties du discours. Commencant par le nom, il expose en termes très clairs toutes les différentes modifications que peuvent subir les noms cris; d'abord par les augmentatifs et les diminutifs, ensuite par les mutations que viennent apporter les accidents de genres, de nombres, de possession, de cas et de conjugaisons.

Après avoir énuméré les différentes sortes de pronoms et en avoir donné la nomenclature, Monseigneur passe au verbe qui, à son avis, est, dans la langue crise, la partie du discours qui présente le plus de difficultés. En effet, ses différentes combinaisons qui se multiplient à l'infini offrent quelque chose de si étrange et de si différent du génie des autres langues, qu'on ne peut, qu'avec les plus grandes difficultés, en saisir les sens véritables et découvrir la marche à suivre pour les former. Ces difficultés tiennent à trois causes principales : absence d'auxiliaires et de verbes auxiliaires, insuffisance des pronoms dans l'usage du verbe, absence également des prépositions servant à exprimer les différents rapports du verbe avec les objets. En outre, en plus des modifications que viennent apporter les modes, les temps, les nombres et les personnes, les verbes cris ont encore d'autres modifications apportées par le redoublement, les augmentatifs et les diminutifs. A toutes ces difficultés viennent encore s'ajouter d'autres difficultés, selon que les verbes sont actifs ou passifs, neutres, personnels ou impersonnels, objectifs directs ou objectifs indirects : car chacun de ces verbes possède plusieurs conjugaisons très différentes les unes des autres.

Malgré les difficultés que présentent les verbes cris, Mgr Lafliche conduit le lecteur avec une telle sagacité au milieu de ce dédale de terminaisons verbales que l'étude de la langue crise qui, au premier abord, offrait des difficultés insurmontables, devient relativement assez facile et que l'on voit diminuer bien vite et finir par dispa-

paraître plus tôt qu'on ne l'aurait pensé tous les points qui, à première vue, paraissaient si obscurs.

La conjugaison si ardue des verbes étant élucidée, Mgr Laffèche termine son travail par la nomenclature de tous les mots invariables qu'il a pu recueillir: adverbes, conjonctions, prépositions et interjections, donnant ainsi un ensemble très complet et très bien coordonné de la langue crise. Travail que, dans sa modestie, Mgr Laffèche appelle "Notes," et qui, en définitive, est un travail de longue haleine : chef-d'œuvre de patience, de clarté et d'érudition.

---

Le travail de Messire Thibault est intitulé : "Grammaire de la Langue Crise." Moins savant et moins documenté que celui de Mgr Laffèche, il n'en est pas pour cela moins instructif et moins intéressant. Sans entrer dans des considérations philologiques, Messire Thibault se borne à donner des règles claires, précises, et surtout pratiques, pour l'étude de la langue des Cris.

Passant successivement en revue les parties du discours, Messire Thibault indique la façon pratique de reconnaître et de classer les mots cris, de les coordonner ensemble et de leur faire subir toutes les modifications de genres, nombres, personnes, temps, modes, etc.

Ce dernier manuscrit est surtout intéressant en ce qu'il est rempli d'une foule d'exemples d'application pratique, et qu'il contient, dans ses exemples cités en grand nombre, une très grande nomenclature des mots exprimant une bonne partie des idées courantes des Cris.

Il se termine par une étude sur les mesures usitées chez les Cris et sur leur façon de compter et d'exprimer les distances.

---

Que de patientes études il a fallu à ces deux savants missionnaires pour se procurer tous ces documents philologiques, au milieu des préoccupations et des soucis de la vie matérielle.



L'ardent désir de sauver des âmes et de leur faire connaître les enseignements et les consolations de notre sainte religion catholique peut seul expliquer tous les efforts qu'ils ont dû faire pour s'approprier cette langue et la rendre compréhensible à leurs successeurs. Et c'est à ce titre, encore plus qu'au point de vue philologique que nous admirons ces écrits et que nous les considérons comme très précieux et comme des monuments dignes d'être conservés avec le plus grand soin.

A. LECLAIRE, Prêtre.

---

## La Colonisation au Manitoba.

Nous venons de recevoir du R. P. M. J. Blais, O.M.I., une brochure "Le Manitoba" contenant des renseignements et des conseils aux Canadiens-français qui désirent venir se fixer dans le Nord-Ouest. En publiant ces notes sur le Manitoba, le R. P. Blais a eu l'intention non-seulement de détourner le courant d'émigration qui bien à tort se porte vers les Etats-Unis, mais encore de renseigner ceux de ses compatriotes qui cherchent à diriger leurs pas, afin de s'assurer, ainsi qu'à leurs enfants, un avenir prospère.

Cette brochure est précédée d'une lettre de notre éminent archevêque Mgr Langevin qui, en termes éloquentes et patriotiques expose la situation de la colonisation canadienne au Manitoba et la fait voir sous son véritable jour, prospérant d'année en année et présentant dès maintenant les indices d'une prospérité qui ne peut aller qu'en s'accroissant.

Dans cette brochure le R. P. Blais donne aux futurs colons tous les renseignements qu'ils peuvent désirer sur la fertilité extraordinaire du sol, l'acquisition d'un homestead, l'installation d'un établissement agricole et le coût approximatif de cette installation, les ressources qu'offre le Manitoba au point de vue du rendement et de l'écoulement des produits; en un mot, tout ce qu'un colon doit

connaître et tous les renseignements capables de le décider à venir se fixer au Manitoba en toute connaissance de cause.

Après avoir exposé tous ces renseignements aussi clairs que précis, le R. P. Blais donne un extrait des rapports des divers délégués des Etats et du Bas-Canada qui tous sont très favorables au Manitoba et très concluants sur le prospère avenir réservé à cette province.

Et comme conclusion, le R. Père prie ses chers compatriotes du Bas-Canada de ne point oublier qu'au Manitoba les terres sont très fertiles, qu'il est très facile de s'en procurer et de les cultiver immédiatement, et surtout qu'il est facile d'y vivre en bon chrétien, et d'y établir avantageusement ses enfants qui retrouveront au Manitoba les mœurs patriarcales de leurs ancêtres et pourront les y conserver.

Les personnes qui désirent avoir cette brochure du R. P. Blais peuvent s'adresser, soit au surintendant de l'émigration à Ottawa, soit à M. A. Regimbal, coin des rues St Jacques et Cathédrale, Montréal, soit au Dr Brisson, bureau de colonisation, rue N. D. Montréal.

---

## **La Colonie des Métis de Saint-Paul des Cris sur les Bords de la Branche Nord de la Saskatchewan.**

(A 160 MILLES D'EDMONTON)

Deux Métis, députés, M. Martin Jérôme, député de Carillon (dont les déclarations à l'assemblée législative de Manitoba, sur le prétendu règlement de la question scolaire sont si regrettables), et M. Charles Fisher, député de Batoche, ont déclaré tous deux à un membre éminent du clergé que l'œuvre de cette "Colonie" est excellente et très profitable à leurs compatriotes.

# QUELQUES CHIFFRES

## SUR LA VITALITE DE NOTRE RACE.

Jusqu'ici, nous avons été incertains sur le chiffre exact de l'accroissement de notre race.

Etions-nous 60,000 ou 70,000 en 1760 ?

Combien y avait-il des nôtres aux Etats-Unis ?

On faisait calcul sur calcul, sur des probabilités. Aujourd'hui, grâce aux deux recensements du Canada et des Etats-Unis, on peut donner des chiffres à peu près certains.

Le premier chiffre officiel que nous ayons est, je crois, en 1784. Nous étions 113,000 alors.

Nous allons voir combien nous sommes maintenant et nous ferons une simple règle de trois.

Dans un écrit publié autrefois et attribué à J. C. Taché, un Canadien qui joignait à beaucoup d'autres qualités celle d'être un grand statisticien, on y disait qu'on ne devait doubler le chiffre de notre population qu'à tous les 28 ans, et que les peuples placés dans les conditions les plus favorables d'accroissement naturel n'atteignaient que cette limite.

Si l'on pouvait prouver, y disait-on, que nous doublons notre population à chaque 25 ans, nous accuserions une vitalité plus grande que celle de tous les autres peuples.

Nous allons étudier les chiffres que nous avons en mains.

— Le recensement du Canada donne pour 1901 : 1,667,000 descendants de race française.

Celui des Etats-Unis, ne compte pas tous les descendants des Canadiens-français, mais seulement ceux dont le père et la mère, ou "l'un" des deux, sont nés en Canada.

Tous les Canadiens-français d'origine dont le père et la mère sont nés aux Etats-Unis, sont comptés dans la lignée américaine (native parentage).

Malgré cette soustraction, il y a aux Etats-Unis :

- ÷ 812,521 Canadiens-français d'après le chiffre officiel. Sur ce nombre
- ÷ 395,297 sont nés en Canada
- ÷ 417,224 dont "l'un" des parents est né en Canada.

Il ne manquerait donc que ÷ 187,479 pour former le million de descendance française aux Etats-Unis.

Il y a 64 ans que les enfants de ceux qui sont allés chercher refuge aux Etats, après les troubles de 1837-38, se multiplient. 40 ans passés il y avait déjà des groupes assez nombreux des nôtres dans les Etats suivants : New York, Vermont, Maine, Massachusetts, New-Hampshire, Connecticut, Rhode-Island, Michigan, Illinois, Wisconsin, Minnesota.

Nos co-nationaux ont fourni 25,000 soldats à l'armée américaine.

Une preuve qu'il y a beaucoup des nôtres dont les parents sont nés dans les Etats, est de considérer le chiffre élevé de ceux dont "l'un" seulement des auteurs de leurs jours, réclame pour leur pays natal ces mêmes Etats, ÷ 417,224.

Ce chiffre ne doit pas nous donner à entendre que si l'un des parents est canadien-français, l'autre doit être "nécessairement" un étranger à notre race. Au contraire, la plupart de nos Canadiens se marient entre eux. Dans nos paroisses des Etats-Unis, on "compte" encore, Dieu merci, ceux qui ont recours à l'alliance étrangère. Les garçons dont le père et la mère nous appartiennent se marient à des filles canadiennes-françaises qui, elles, ont "un" de leurs parents né aux Etats, et *vice versa*. Si "déjà" le nombre de ces derniers est si élevé, on peut supposer qu'il y en a beaucoup

dont les deux auteurs de leur vie figurent dans la colonne américaine au tableau du recensement. (1)

Ceci posé, nous croyons ajouter *en toute certitude* qu'il y a un million des nôtres aux Etats, en ajoutant sans crainte 187,000 au chiffre officiel.

Nous avons donc.....: 1,667,000.....en chiffres ronds des nôtres en Canada et.....: 1,000,000.....aux Etats-Unis.  
Grand total.....: 2,667,000.....Canadiens - français descendants de nos.....: 113,000.....ancêtres de 1784.

Nous n'avons plus maintenant qu'à faire une règle de trois, en nous basant sur ces deux chiffres. Le résultat sera donné en chiffres ronds qui peuvent nous faire varier d'une vingtaine de mille environ par siècle.

Ceux qui ont des tables de logarithmes à leur disposition trouveront en 10 minutes, que pendant les 117 ans qui nous séparent de 1784, notre population a doublé 4 fois et  $\frac{1}{4}$ . Or 117 ans divisés par  $4\frac{1}{4}$  donne 26 ans et 1 mois.

Donc :

1784 .....	113,000
1810 =	226,000
1836 =	452,000
1862 =	904,000
1888 =	1,808,000 (*)
1901 .....	2,666,800
1914 =	3,616,000
1940 =	7,232,000
1966 =	14,464,000

(1) Le chiffre *probable* est de 1,200,000. Il doit y avoir *au moins* autant de ceux-ci qu'il y en a de ceux dont l'un des parents est né en notre pays.

(\*) Les  $\frac{1}{4}$  de 1,808,000 = 858,800 ; total : 2,666,800.

Il est facile de voir combien nous étions en 1760 et de dire aux statisticiens anglais, qu'en soutenant qu'il fallait être 70,000 en 1760 pour produire 113,000 en 1784, ils ne connaissent pas encore la chanson : *Vive la Canadienne !*

En effet : 113,000 en 1784 donne 26 ans, auparavant : 56,500 en 1758.

Pour connaître le chiffre de 1760, il faut savoir d'abord le taux de l'augmentation annuelle par mille.

— 113,000 à 27 $\frac{1}{2}$  (27.75) ne donnent pas tout-à-fait 2,667,000 en 117 ans; à 28 par mille, on dépasse quelque peu le chiffre, ce qui donne en trop une fraction insignifiante les premières années.

— 56,500 à 28 $\frac{0}{0}$  donnent en deux ans le nombre de : 59,200.

Ceci nous fait voir que les curés de 1760 tenaient bien leur registre et que l'archevêque de Québec connaissait mieux le nombre de ses diocésains que ne le prétendaient les généraux anglais

Que de réflexions ces chiffres du recensement doivent nous suggérer !!

Dans un demi-siècle plus de 10 millions !

En 1992—29 millions !

Combien dans la Nouvelle-France ?

Combien dans la Nouvelle-Angleterre ?

Combien parleront encore français ?

Pourquoi en moins de 50 ans, nos Canadiens sont parvenus au chiffre d'un million et nous, en 117 ans, d'un million six cent mille ?

Si tous nos nationaux étaient en Canada, quelle serait notre force législative dans les parlements ?

Pourquoi, en certains lieux, veut-on nous faire perdre notre langue française et nous donner des écoles sans Dieu !..... ?

## L'IMPIÉTÉ EN FACE D'UNE FAMILLE CATHOLIQUE.

Depuis assez longtemps je voulais publier le récit qui va suivre. Le personnage dont je vais raconter la honte et la gloire le désirait

beaucoup. J'ai cru obéir à un sentiment de simple délicatesse en attendant qu'il disparut de la scène de ce monde.

La personne en question s'appelait Nil. Au cours de la conversation que j'eus avec lui, dans un long trajet que je faisais dans une lente diligence à travers les prairies, je le priai de me nommer Lin puisque j'étais l'opposé de sa personne.

À l'exception du cocher perché sur le devant de la voiture nous étions seuls. J'engageai donc, avec mon compagnon de voyage, la conversation et pour plus de clarté, je lui conserverai sa forme de dialogue.

Lin—Beau temps, Monsieur, n'est-ce pas ?

Nil—Ça dépend du point de vue où l'on se place, Monsieur.

Lin—Au point de vue de l'agrément de voyager par un beau temps.

Nil—Le beau temps est une chose purement relative, ça dépend du point de vue où l'on se place : les canards aiment la pluie.

Je jetai un œil scrutateur sur mon compagnon pour savoir à quel point de vue le placer. Il était haut, fluet, avait le regard énergiquement farouche. Sa tête rejetée en arrière, "emmanchée d'un long cou," ondulait de droite à gauche, cherchant je ne sais quoi.

Lin—Quel beau champ de blé, n'est-ce pas ?

Nil—Beau et laid, ça dépend du point de vue où l'on se place.

Lin—Je me place au point de vue des étourneaux qui sont à le manger.

Un jet d'air comprimé sortit bruyamment de ses narines : c'était sa manière de rire ; il abaissa un regard protecteur sur ma chétive personne, puis il devint loquace.

Nil—Vous êtes bon compagnon, je vois ; quel est votre nom ?

Lin—Dans la famille on m'appelle Lin.

Nil—Dans les clubs on m'appelle Nil, abrégé de Nihil : rien, rien. J'affectionne ce nom.

Lin—Vous êtes nihiliste ?

Nil—Pas que je sache ; les nihilistes sont des fous qui ne respectent pas même la propriété.

Lin—Vous croyez à la propriété ? Mais alors vous ne vous appelez pas Rien, à cet égard, du moins.

Nil—Je m'appelle Rien en fait de croyance religieuse. Voici mon cas : Mes parents ne m'ont jamais parlé de la bagatelle de ces cinq sous qu'on appelle une religion ; je n'ai entendu ce mot à l'école que pour me mettre en garde contre la chose. Au point de vue utilitaire, où je me place toujours, je trouve que c'est parfait. J'ai voyagé et étudié les langues pour connaître les mœurs et coutumes de tous les pays. La terre tourne, j'ai tourné avec elle : j'ai vu les grands et les petits, les blancs et les noirs, et j'ai constaté que la vie est "une bêtise." Je ne cherche plus qu'à "tuer" le temps qui veut me tuer ; c'est un duel de tous les jours dont je suis déjà las. Croyez-m'en, moi, Lin, j'envie le sort de ces vaches que nous voyons paître si paisiblement dans ces prés que nous traversons. Elles au moins vivent sans le savoir et meurent sans le savoir . . . sans savoir ce qui arrivera le lendemain.

Lin—Je vois que vous croyez au moins à deux choses : 1o à la mort, 2o à son lendemain.

Nil—C'est-à-dire que, sans être superstitieux, il m'est difficile de me convaincre de l'anéantissement de mon être, mais mon parti est pris et comme tous les autres hommes, je me fiche de l'avenir, le présent m'embête et le passé m'irrite ; et cela, parce que l'humanité est trop stupide pour me dire pourquoi je suis apparu un jour au milieu d'elle. Bêtise que la vie ! Vive les vaches ! Monsieur Lin !

Lin—Ça dépend, M. Nil, du point de vue où l'on se place. Si la vie ne consiste qu'à remplir et à vider des tripes, vous avez raison : Vive les vaches !

Mais à mon point de vue, j'aime mieux être homme que vache, même vache canadienne. Car je n'avais pas encore 7 ans que je savais déjà pourquoi j'avais été créé et mis au monde. L'humanité déchue était muette, mais l'humanité relevée, l'humanité unie à la divinité est venue donner la réponse à cette première question que doit se poser un homme qui ne veut pas marcher en aveugle.

Le titre, le beau titre d'enfant de Dieu, et celui de frère de Jésus-Christ—titre qui me donne le droit d'hériter après ma mort d'une richesse telle qu'elle me permettra de toujours vivre sans plus travailler, me suffit amplement pour connaître pourquoi je suis sur la terre et pourquoi je vis maintenant dans une honnête pauvreté qui suffit à mes besoins comme à mes désirs.

J'avais prononcé les mots : héritier d'une richesse, à dessein ; car j'avais cru m'apercevoir que Nil croyait encore aux biens de ce monde.



Nil—Voilà qui est fort ! Mais, Monsieur Lin, seriez-vous catholique par hasard ?

Lin—Pas par hasard ; par la grâce de Dieu je suis catholique, Monsieur.

Nil—Un catholique papiste ?

Lin—Oui, Monsieur, ce qu'il y a de plus papiste.

Ami lecteur, si vous n'avez jamais eu l'occasion d'affirmer votre foi devant l'homme-vache, vous ne comprendrez jamais le bonheur que j'ai éprouvé en prononçant ce mot : papiste. Il me semblait voir toute la gloire de l'Église Catholique entourer mon humble personne comme d'une lumineuse auréole ; je croyais entendre l'écho répercuter ce mot sous les parvis célestes et me rapporter les applaudissements de billions d'anges et de millions de saints. En présence du spectacle qui se déroulait sous les regards de ma foi, le dédain de "l'homme-animal" qui était à mes côtés m'affectait fort peu.

Nil—Changeons de sujet. Où êtes-vous né, M. Lin ?

Lin—Dans la Province de Québec.

Nil—Dans la Province de Québec ! Je vois que vous êtes une exception à la règle générale.

Lin—Je ne comprends pas, Monsieur, ce que vous voulez dire.

Nil—Je n'ai fait que traverser cette province, mais on m'a dit qu'elle était composée en majeure partie des gens les plus ignorants du monde.

Lin—Ça dépend du point de vue où l'on se place et des lunettes qu'on a sur les yeux—lunettes qui peuvent grossir les vaches et diminuer les hommes.—Apprenez, Monsieur, que les Canadiens-français de la Province de Québec ne sont point des ignorants. Il est rare de trouver un enfant de 7 ans qui ne sache pourquoi il a été mis au monde, ce que vous ignorez vous-même. Pourtant—vous l'avez avoué—c'est la réponse à ce pourquoi qui décide du bonheur ou du malheur de l'homme ; toutes les autres sciences peuvent être très utiles, mais elles ne peuvent jamais suppléer à la seule science nécessaire. Vous connaissez l'histoire de ce sauvage qui, dans son canot d'écorce, faisait traverser une rivière à l'un des plus grands savants du monde, pour qui la terre et le firmament n'avaient plus de secret.

Le philosophe—Connais-tu la géologie, mon cher ?

Le Sauvage—Il peut se faire que je l'aie vue, mais je ne demande jamais les noms de ceux qui traversent la rivière avec moi.

Le philosophe—La géologie n'est pas une femme, elle est une science qui m'enseigne qu'il y a du charbon à 20 pieds de ta maison, tandis que tu vas chercher du bois à 5 lieues d'ici. Tu ne connais pas la géologie ? tu as perdu le tiers de ton existence. Connais-tu la physique et ses merveilles, la chimie et ses secrets, l'astronomie et ses surprises ?

Le Sauvage—Je ne vous comprends pas, Monsieur.

Le philosophe—Tu as perdu les trois-quarts de ton existence. Je ne vois pas la planète Jupiter, je sais qu'elle est là, je connais sa pesanteur, j'ai calculé sa vitesse, et j'affirme que dans huit jours elle sera là dans le firmament.

En disant: elle sera là, il veut indiquer de la main l'endroit précis et fait verser le canot.

Le Sauvage—Savez-vous nager, Monsieur ?

Le philosophe—Non.

Le Sauvage.—Eh bien, Monsieur, vous avez avez perdu toute votre existence.

(A continuer)

